



# SOLIDAIRES aux Finances

SNUI - SNUCCRF - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SUI - SUD INSEE  
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

## DECLARATION LIMINAIRE CNAS DU 25 MARS 2010

Monsieur le Président,

Ce CNAS, dit prospectif, fait suite au boycott du CNAS du 15 décembre 2009 et à l'audience, à la demande des organisations syndicales, avec M. LAMIOT ;

Je ne reviendrai pas sur les motifs du boycott mais rappelons seulement que nous éprouvons les plus grandes craintes en ce qui concerne le budget de l'action sociale dès 2011 :

C'est la pérennité de l'action sociale qui est en jeu.

Dès lors, vous comprendrez que nous attendions beaucoup des groupes de travail décidés et mis en place par le Secrétaire Général.

Mais nous devons aussi rappeler le contexte dans lequel se déroule ce CNAS :

La situation est explosive aux ministères, au lendemain d'un changement de ministre et d'une journée de grève particulièrement bien suivie aux ministères.

Par exemple, 40% des agents des impôts et du trésor étaient en grève mardi 23 mars.

Ils entendaient faire part d'un mécontentement durable et profondément ancré :

- Accumulation des réformes,
- Suppressions d'emplois,
- Dégradation des missions de service public,
- Dégradation des conditions de vie tout simplement, fortement aggravées par la fusion impôts/trésor,

Voilà ce que les agents tenaient à dénoncer.

La DGFIP est touchée par les suppressions d'emplois, 18 000 en 10 ans.

Deux départs à la retraite sur trois non remplacés, 1 000 trésoreries supprimées, c'est une situation insoutenable pour les agents qui exigent de leur Ministre et de M. PARINI l'ouverture de négociations.

### **Quelles conséquences aujourd'hui à une telle situation ?**

Par exemple, un contrôle fiscal qui régresse, alors même que la fraude fiscale augmente

Par exemple, une aide aux collectivités locales de moindre qualité, faute de moyens

Pour les douaniers, qui subissent eux aussi des suppressions d'emplois et des restructurations, c'est de moins en moins de contrôles douaniers, et de moindre qualité, même si les prises de drogue sont fortement médiatisées.

Quant à la CCRF, disloquée, où réorganisation se confond avec désorganisation, et à l'INSEE, démantelé, on s'interroge sur la pérennité de leurs missions, dont pourtant l'utilité, pour l'ensemble des citoyens, n'est plus à démontrer.

En fait, ces réorganisations, liées à la RGPP et à la REATE n'ont cessé de déstabiliser les agents, qui n'ont plus de repères et qui vivent de plus en plus mal leur vie professionnelle, ce que démontrent en particulier les rapports des assistants de service social, rapports dont nous demandons une fois de plus qu'ils soient examinés au CNAS.

A cela s'ajoute la crise (dont on nous dit qu'elle est bientôt terminée mais qui dure) et ses conséquences financières.

Des conjoints privés de travail, des enfants vainement à la recherche d'un emploi, tel est le quotidien de nombreux agents.

Les choix politiques et budgétaires du gouvernement ont eu pour seul effet de creuser le déficit, qu'il faut bien résorber.

Les banques, sauvées par le gouvernement, engrangent des bénéfices qu'elles ne redistribuent pas, tandis que l'Etat se trouve dans l'obligation de lancer un emprunt pour assurer le financement de certains secteurs, et met à contribution les budgets des ministères, y compris les budgets sociaux.

*Comme si les budgets d'action sociale étaient un luxe, alors même qu'ils doivent aider à satisfaire les besoins sociaux et aider les agents à mieux vivre !*

Nous avons bien compris que ce CNAS prospectif ne tracerait pas beaucoup de prospective, les groupes de travail programmés ultérieurement devant répondre à cet objectif.

Néanmoins, nous tenons d'ores et déjà à vous faire part de **quelques revendications** :

- **En matière de logement**, ALPAF doit réserver davantage de logements, car 180 à 200 logements par, tels que prévus dans la convention, c'est nettement insuffisant. Il y a certes des départs en retraite en nombre important aux ministères, mais il y a aussi des recrutements en nombre important, et c'est dès maintenant que tous les jeunes agents nouvellement recrutés ont besoin de logements. Or actuellement ALPAF est dans l'impossibilité de répondre aux demandes.
  - **les prêts immobiliers** doivent être améliorés, compte tenu des coûts de l'immobilier.
- **En matière de restauration collective** que nous continuons à privilégier, beaucoup d'améliorations sont à faire : l'harmonisation tarifaire existe certes, mais ça n'est souvent qu'un leurre, et les agents se restaurent bien souvent pour plus cher.
- Quant au **titre restaurant**, nous demandons une revalorisation conséquente de sa valeur faciale, avec une participation de l'Etat variable en fonction de l'indice.
- **La subvention interministérielle repas** doit être revalorisée, et nous vous demandons de porter cette revendication à la Fonction Publique.
- **Enfin le bio**, dans la restauration, nous y sommes favorables, mais à la condition que ce soit sans coût supplémentaire pour les agents.

- **Le tourisme et les loisirs** sont à un haut niveau, mais EPAF doit pouvoir bénéficier de sa subvention pleine et entière pour poursuivre son action.
- **Les crèches**, c'est un sujet qui nous tient à cœur à Solidaires, que nous portons depuis des années sans avoir été entendus, alors que le nombre de berceaux est notoirement insuffisant.

Aujourd'hui, ce dossier est relancé dans le cadre de la parité hommes/femmes.

Sachez que nous tenons à ce que ce dossier soit traité au niveau de l'action sociale, donc du CNAS, puisqu'il s'agit d'un budget d'action sociale et qu'au-delà de la parité, cela concerne tous les parents.

**Par ailleurs, au-delà des prestations existantes à améliorer, il y a lieu de mettre en place de nouvelles prestations :**

- Par exemple, un prêt pour l'acquisition d'un véhicule d'un montant maximum de 7500 € remboursable en 5 ou 6 ans,
- des logements et des aides en faveur des enfants poursuivent leurs études,
- et puis le financement de la dépendance par la réservation de places en établissement de long séjour, voire même la construction d'EHPAD.
- Quant aux retraités non dépendants, il y a lieu de prévoir une aide au maintien à domicile dans la mesure où la fonction publique s'y refuse, créant ainsi une disparité entre fonctionnaires et retraités du privé.
- Enfin, nous souhaitons que l'on se penche sur le versement d'un capital décès au-delà de 21 ans pour les enfants poursuivant leurs études, cela éviterait les situations déjà évoquées dans cette instance.

*Tout ceci a un coût et les budgets d'action sociale doivent non seulement être préservés mais aussi abondés pour y répondre.*

*Mais nous aurons bien évidemment l'occasion d'évoquer longuement tous ces dossiers lors des prochains groupes de travail dont nous ne doutons pas, soyons optimistes, qu'ils seront fructueux.*

Je vous remercie.